

Avec la permission de la Chambre, les bills suivants sont présentés séparément, lu la première fois et remis pour 2e lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 2), Loi modifiant la Loi de la Députation, 1914.—*M. Stacey.*

Bill (No 3), Loi modifiant la Loi de la zone des chemins de fer.—*Le ministre de l'Intérieur.*

Bill (No 4), Loi modifiant la Loi du Yukon.—*Le ministre de l'Intérieur.*

L'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, étant lu;

M. Redman propose, appuyé par M. Manion:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant, sur motion de M. Carvell, le dit débat est ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 heures p.m., jusqu'à demain à 2 heures p.m.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.